



CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 décembre 2024

Date d'affichage : 05/12/2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 décembre à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-VIDAL s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GROS Gérard, Maire.

Étaient présents : M. BLANCHARD Christophe, Mme BROC Céline, Mme BUISSON Marielle, M. FOURY Franck, Mme FRADET Karine, M. JOUSSERAND Christian, M. MAGNE Nicolas, Mme PAGÈS Marie-Luce, M. RAYNAUD Yannick, M. VEYSSEYRE Jérôme, M. VIALLET Vincent ;

Étaient excusé(s) : Mme JOURDE Maryline, M. MASSON Nicolas, M. PUCHARD Emmanuel,

Secrétaire de séance : Mme BROC Céline

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Délibération n° 30/2024 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 23/09/2024 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 31A/2024 : BUDGET PRIMITIF COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 CHAPITRE 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS (annule et remplace **DM N°2**) : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 32A/2024 : BUDGET PRIMITIF PHOTOVOLTAÏQUE CHERBAUD-LOCUSSOL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 33A/2024 : BUDGET PRIMITIF COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°5 OPÉRATION PATRIMONIALE CORRECTION INVENTAIRE (annule et remplace **DM N°3**) : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 34/2024 : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES : Adoptée

Vote : Unanimité

La séance a été levée à : 22h15 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée en ligne sur www.saint-vidal.fr/ Publiée le 09/12/2024